

VILLI DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

ID : 043-214301574-20221021-DEL_2022_0129-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 19 octobre 2022

Délibération n° 21

<u>Date de la Convocation</u> : jeudi 13 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice : 33

<u>Date de publication en ligne :</u> 24/10/2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Madame Corinne GONCALVES, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration:

Monsieur Roland LONJON à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Marie MARQUARDSEN à Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY

Absent(e):

Monsieur Rachid ANBAR

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 23h40

Rédacteur : Sandra FLANDIN Administration Générale

Objet : Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute-Loire : demande de

subvention

Rapporteur: Caroline BARRE

Le 105ème congrès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute-Loire a eu lieu les 2 et 3 septembre 2022 au Puy-en-Velay.

Cette manifestation a rassemblé entre 400 et 500 sapeurs-pompiers, les personnels administratifs, techniques et spécialisés du SDIS ainsi que les anciens sapeurs-pompiers.

Le site du SDIS à Taulhac a accueilli un nombreux public : 1 500 personnes sont venues découvrir les différentes animations proposées qui ont remporté un vif succés.

Le budget pour la mise en place de cet événement s'élevant à 2 d'attribuer une aide exceptionnelle de 2 000 euros à l'UDSP 43.

Envoyé en préfecture le 21/10/2022 2 Reçuen préfecture le 21/10/2022 Publié le

ID: 043-214301574-20221021-DEL_2022_0129-DE

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 10/10/2022

Le Conseil Municipal:

- ACCORDE une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Loire dans le cadre de l'organisation du 105ème congrès des sapeurs-pompiers,

- INSCRIT la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

<u>VOTE</u>: UNANIMITÉ

Signé le 19 octobre 2022, Le Secrétaire de séance, LASHERME Marlène, Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 19 octobre 2022

Délibération n°21 du mercredi 19 octobre 2022